



Ecole et collège Privés Notre Dame de Varanges

9, place de l'Eglise

71640 GIVRY

Tel : 03 85 94 17 05

varanges71.ndv@orange.fr

www.notredamedevaranges.fr

CIRCULAIRE DE RENTREE

2021/2022

Ecole maternelle et élémentaire

RENTREE SCOLAIRE le lundi 30 août à 8h45

- Les parents des enfants de maternelle sont invités à accompagner leur enfant en classe.
- Les parents des élèves de primaire pourront accompagner leur(s) enfant(s), le jour de la rentrée uniquement, sur la cour jusqu' à la prise en charge par les enseignants.

Collège

RENTREE SCOLAIRE le jeudi 2 septembre

6° et 5° à 9h30

4° et 3° à 13h45

FOURNITURES SCOLAIRES :

La liste du matériel est disponible sur notre site internet : www.notredamedevaranges.fr

Du matériel complémentaire (cahiers, stylos ...) sera remis par l'enseignant à votre enfant. Il vous sera facturé au cours du 1° trimestre. Les livres seront couverts avant le 10 septembre ; tout livre dégradé sera facturé. A l'école, nous vous conseillons de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE :

Maternelle

Classe de TPS/PS : Mme Franc

Classe de MS : Mme Szadeczki

Classe de GS : Mme Tatreux

Elémentaire :

CP : Mme Bellin

CE1 : Mr Goujon

CE2 : Mme Simon

CM1 : Mme Pelletier

CM2 : Mme Laurent

ASH : prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

Mme Christine Vallet Carrey

ASEM : Mme Chevrette Jessica (mat 1), Mme Berthier Isabelle (mat 2), Mme Savoye Carole (mat 3)

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU COLLEGE :

Professeur principal de 6°A : Mr Genetier (professeur d'éducation physique)

Professeur principal de 6°B : Mme Bernigaud (professeur de mathématiques, elle succède à Mme De Marcilly)

Professeur principal de 5° : Mme Lavelatte (professeur d'espagnol)

Professeur principal de 4° : Mme Maradan (professeur d'anglais)

Professeur principal de 3° : Mr Brun (professeur de français et d'histoire- géographie- EMC)

ORGANISATION GENERALE :

Secrétariat et comptabilité : Mme Marie Hélène Loumaye

Horaires d'accueil : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h-14h et 14h45-17h15 ; 8h-12h le mercredi.

Mails : Administration → varanges71.accueil@orange.fr et varanges71.compta@orange.fr

Vie scolaire : Responsable de vie scolaire : Mme Delaye (varanges71.cpe@orange.fr)

Mme Delaye gère, en lien avec le chef d'établissement, les problèmes liés à la discipline. Elle fait le lien entre les enseignants, les collégiens et les familles.

Surveillant : M. Michel ; il travaille en étroite collaboration avec Mme Delaye, il gère les absences. (varanges71.viescolaire@orange.fr)

Tous deux sont responsables de la formation des élèves délégués et du fonctionnement du conseil de vie scolaire.

Entretien des locaux, des extérieurs, service de restauration : Mme Tixier Claudine, M. Gros Cédric, M. Morizot Jean-Luc.

Pastorale : Le prêtre référent de l'établissement est le Père Payeur. Des frères et sœurs de la communauté de Saint Jean interviennent régulièrement au sein de l'établissement. Des parents, des enseignants et d'autres personnes interviennent bénévolement pour la catéchèse et/ou la culture religieuse.

Informations administratives:

- Les chèques sont à rédiger à l'ordre de **l'OGEC Notre Dame de Varanges**
- L'établissement sera fermé du mardi 13 juillet (au soir) au lundi 16 août (inclus).

HORAIRES :

Accueil : dès 7h30 le matin (garderie dans le bâtiment principal) et jusqu'à 18h30 (garderie ou étude en fonction de l'âge des élèves).

Niveaux	Maternelle	Elémentaire	Collège
Matin	8h45 – 11h45	8h45 – 12h	8h45- 12h40 8h45-12h15 le mercredi
Après-midi	13h45 – 16h45	13h45 – 16h45	13h45 – 16h40

Accueil sur la cour à partir de 8h15 (ou en salle de motricité pour les élèves de maternelle).

Afin de permettre de débiter la classe à l'heure, le portail fermera 5 minutes avant le début de la classe.

Accès dans l'enceinte de l'établissement :

Ouverture du portail de 8h15 à 8h40, de 11h45 à 12h10, de 13h30 à 13h40 et de 16h40 à 16h55.

En dehors de ces horaires, l'accès est possible en se présentant à l'interphone.

Au moment des entrées et sorties, les parents des enfants de maternelle se rendent à l'entrée de la classe de leur(s) enfant(s).

Les parents des élèves de l'école prennent en charge les enfants sur la cour d'honneur.

Garderie/Etude payante de 7h30 à 8h15 et de 17h15 à 18h30.

L'étude des élèves de CP/CE1 se déroule en classe de CE1 au rez de chaussée, celle des élèves du CE2 à la classe de 3° en salle d'étude (1° étage).

Les élèves de maternelle et d'élémentaire ne sont pas autorisés à sortir seul, pendant les horaires scolaires, même avec une autorisation parentale. Ceux de collège le sont sur autorisation écrite des parents. La demande est à formuler auprès du personnel de vie scolaire.

RESTAURATION varanges71.cantine@orange.fr

Une nouvelle société de restauration sera en place à la rentrée : « API restauration ».

Les repas seront toujours servis à table pour les élèves de maternelle et de CP. Les élèves du CE1 au CM2 auront le choix entre 4 composants : le plat principal : viande (poisson ou plat végétarien le vendredi), légumes et féculents, et deux propositions parmi les entrées, les laitages et les desserts.

Lors de l'inscription, vous avez précisé, pour les élèves demi-pensionnaires, les jours de présence de vos enfants. Pour les inscriptions ponctuelles, vous devez prévenir Mme Loumaye la veille avant 9h30.

Le mobilier de la salle de restauration des élèves de maternelle sera changé pour être adapté à l'âge des enfants. **Un agrandissement et la rénovation de la salle des élémentaires et des collégiens verront le jour au plus tard pour la rentrée de septembre 2022.**

Si votre enfant a un **régime alimentaire particulier**, merci de le signaler avant la rentrée en fournissant, le cas échéant, une attestation médicale précisant les allergies. Dans ce cas, un PAI sera établi et validé par le médecin scolaire.

ASSURANCE

Votre enfant doit être assuré pour couvrir les dommages causés à autrui (**responsabilité civile des parents**), les dommages subis par l'enfant au cours d'un accident doivent être couverts par **l'assurance scolaire individuelle accident** souscrite individuellement. Si vous n'avez pas souscrit d'assurance auprès de la mutuelle Saint Christophe, **l'attestation** doit être remise au secrétariat **dès la rentrée** sans quoi votre enfant ne pourra plus participer aux activités proposées (cantine, sport, etc.). Les familles qui n'auront pas fourni l'attestation au 15 septembre se verront facturées de 11.50€ pour l'adhésion à la mutuelle Saint Christophe.

SANTE – ABSENCES

L'assiduité scolaire est une obligation. **La ponctualité est essentielle** au bien être de votre enfant et au bon fonctionnement de la classe.

Vous signalerez les absences en vie scolaire (varanges71.viescolaire@orange.fr) dès le premier jour d'absence, au retour l'enfant remettra (via le cahier de liaison) un justificatif à l'enseignant ou en vie scolaire pour les collégiens.

Les enfants malades ne sont pas accueillis à l'école. En cas de pathologie chronique (allergie, diabète ...), il convient de fournir au plus tard, le jour de la rentrée une ordonnance et les médicaments prescrits, un **Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I)** sera établi et validé par le médecin scolaire.

Il convient de signaler les prises en charge orthophoniques, ergothérapeutes, psychologiques ... à la vie scolaire, aux enseignants et à la direction.

En collège, merci de fournir en vie scolaire le calendrier des prises en charge.

PASTORALE

A la maternelle et en CP, une fois par mois, des mamans interviennent au sein des classes pour de l'éveil à la Foi.

En élémentaire, votre enfant doit être inscrit en catéchèse ou culture religieuse, les interventions sont dispensées par les enseignants et des parents.

Au collège, des propositions sont prévues en 6^e, 5^e, 4^e et 3^e à raison d'une séance toutes les deux semaines. Des frères et des sœurs de la Communauté de Saint Jean seront présents le mardi midi tous les quinze jours afin de proposer soit un temps informel d'échanges sur le temps de restauration et sur la cour soit un temps de prières à l'oratoire.

Une circulaire spécifique vous parviendra à la rentrée.

ANGLAIS

A l'école, les cours sont assurés par Miss Fabienne et par les enseignants.

En collège, Mme Maradan est chargée des cours.

L'examen de « Cambridge » est proposé aux élèves de CM2, aux élèves de 5° (année scolaire 2022-23) et aux 3°. Une préparation spécifique est organisée pour les élèves qui préparent les examens.

En collège, l'examen « Big challenge » est également proposé ; un test de positionnement national , « Ev@lang » devrait être proposé en classe de 3°.

ESPAGNOL

L'apprentissage de l'espagnol est proposé en bilingue dès la classe de 6°.

UNSS

Mr Genetier, professeur d'éducation sportive propose aux élèves de collège de l'éducation sportive le mercredi après-midi et une heure par semaine pour les volontaires.

NUMERIQUE

Une progression des apprentissages liée au numérique sera mise en place dès la rentrée, de la classe de GS à celle de CM2.

Une certification nommée PIX est mise en place au collège en classe de 3°, les élèves seront préparés à la validation de compétences numériques dès la classe de 5° tout au long de l'année.

RESULTATS SCOLAIRES

En maternelle et en élémentaire, nous travaillons avec le logiciel EDUMOOV.

Un code vous est donné pour la durée de la scolarité de votre enfant au sein de l'établissement. Les compétences sont validées à la fin de chaque année en maternelle et chaque trimestre en élémentaire.

Au collège, nous mettons en place « PRONOTE » à la rentrée. Il remplacera « Chloé » et « Sacoche ». Il vous permettra non seulement de consulter les résultats de vos enfants mais aussi d'avoir accès aux devoirs, aux informations communiquées par l'établissement ... Un code d'accès vous sera attribué à la rentrée.

RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS, LA VIE SCOLAIRE ...

Les enseignants, le personnel de vie scolaire et le chef d'établissement vous recevront, de préférence sur rendez-vous.

Des rencontres parents/professeurs seront organisées dans le respect du protocole sanitaire en vigueur en septembre.

INSTANCES AU SERVICE DE L'ETABLISSEMENT

APEL : Association des **P**arents de l'**E**nseignement **L**ibre **Président** : **M. Vaillant**

Elle est composée de parents et a vocation à organiser diverses manifestations, conférences, rencontres ... pour lier les familles et financer certains projets pédagogiques...

Mail : varanges71.apel@orange.fr

OGEC : **O**rganisme de **G**estion de l'**E**nseignement **C**atholique. **Présidente** : **Mme Pellereau**

Il est constitué de bénévoles qui collaborent avec le chef d'établissement.

Si vous souhaitez vous engager ou si vous connaissez des personnes intéressées par un engagement au service de l'enseignement catholique. Merci de prendre contact auprès du chef d'établissement.